



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
Qe-2022/12**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

Question écrite proposée par Myriam ECKERT à propos de la date de concertation avec le collectif Amédée Sacré Cœur

Madame Myriam ECKERT, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le dimanche 23 janvier, j'ai été à la rencontre du collectif Amédée Sacré Cœur qui se mobilise contre la bétonisation de leur quartier.

Voilà les objectifs qu'il poursuit :

- sur Amédée Sud, un Parc de 2,5 hectares pleine terre, et la réhabilitation d'une halle en un lieu partagé et citoyen, ainsi que la réhabilitation des logements existants (Immobilier des Chemins de Fer dont le devenir des locataires n'est jamais évoqué) ;
- sur Amédée Nord, la mise en pleine terre du parking qui comporte déjà 8 arbres.

Le collectif rappelle que le coût environnemental et financier de la rénovation est moins élevé que de la « destruction/reconstruction » et que le projet envisagé doit répondre à l'urgence environnementale et aux principes énoncés dans le label Bâtiment Frugal Bordelais (entre autres, privilégier la rénovation).

Comme vous le savez, le projet initial prévoyait déjà une bétonisation sur près de 98 000 m² auxquels l'Etablissement Public d'Aménagement Euratlantique souhaitait ajouter 48000 m² côté sud et 18000m² côté nord.

Vous avez demandé l'arrêt de cette extension au printemps dernier mais depuis, les travaux ont repris et le collectif ne sait rien du projet en cours.

Tout se déroule dans une certaine opacité sans que les habitant.e.s du quartier ne sachent quels sont les engagements pris entre Euratlantique et la SNCF, quel processus est engagé et finalement qui décide de quoi.

À la suite d'un rendez-vous avec Mme Lasek, Directrice de l'EPA Euratlantique, le 2 décembre dernier, il a été proposé au collectif Amédée Sacré Cœur une concertation pour le mois de janvier 2022.

Vous avez confirmé cette annonce le 3 décembre 2021.

Pourtant à ce jour, les dates et les modalités de cette concertation n'ont toujours pas été précisées.

Pourtant le point de vue et les besoins des habitant.e.s doivent être entendus. Le maintien et l'amélioration du bâti existant et la sauvegarde des logements sont leur priorité. Ils souhaitent une concertation largement ouverte à toutes.

Aussi, je vous demande que soient précisées les dates et les modalités d'une concertation à laquelle vous vous êtes engagé.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Myriam ECKERT